

## Bulletin d'information n°12

### SOMMAIRE

Rappel changement du code  
Compte rendu réunion conseil pédagogique  
Alerte ZIKA  
Début des cours AJIR  
Organisation conseils de classe  
Inscriptions baccalauréat général et technologique  
Planning de distribution des bulletins de seconde  
Planning séances addictologie des secondes  
Planning de passage des secondes au CDI pour l'information à l'orientation

#### Rappel changement du code :

A compter du lundi 12 mai le code d'accès sera le **1205**

#### Compte rendu réunion du conseil pédagogique :

Ci-joint le compte rendu du mardi 29/04 dernier.

Tous les représentants des disciplines étaient présents. Début de la réunion à 17h30.

1) Déroulement des épreuves communes : **semaine 32 du 4 au 8 août 2014**. Les élèves n'auront pas cours durant cette semaine (à l'exception des post-bacs qui auront leurs enseignements) et composeront suivant le calendrier qui sera distribué en cours de trimestre et affiché sur le site du lycée.

2) Durée des épreuves :

\* **en seconde** : français 2h ; mathématiques 2h ; histoire et géographie 1h30 ; LV1 1h ; LV2 1h. Je rappelle qu'une semaine sans cours pour qu'au final les élèves de seconde n'aient que trois épreuves est irréaliste et inacceptable, on ne peut pas remplacer 28h de cours hebdomadaires par trois épreuves de 2h chacune. Autant annuler les épreuves communes dans le cas contraire.

\* **en première** : **1STMG** : français 4h ; gestion 3h ; éco-droit 2h ; management 2h ; LV1 2h (possibilité pour les élèves qui choisiront leur LV2 actuelle en LV1 au bac d'intervertir lors de l'épreuve commune : travail des professeurs principaux pour nous donner la liste suffisamment tôt). **1ST2S** : français 4h ; bio 2h ; STMS 2h ; physique 2h ; maths 2h (coeff. 3 au bac, moyens donnés sur la DHG pour de l'aide individuelle, incompréhension de la demande de supprimer cette épreuve). **1S** : français 4h ; hist géo 2h30 ; maths 3h ; SVT 3h30 ; Sc phys 2h. **1L** : français 4h, hist géo 2h30 ; LV1 2h ; LV2 2h ; enseignement scientifique 1h30. **1ES** : français 4h ; SES 4h ; LV1 2h ; maths 2h ; Hist géo 2h30 ; enseignement scientifique 1h30.

\* **en terminale** : les épreuves correspondent à celles que les élèves auront au baccalauréat.

3) planning : le jeudi matin est exempt d'épreuves pour que le concours australien de mathématiques puisse se dérouler.

*Lundi matin* : terminales philo + 1ères français  
*Lundi après-midi* : terminales LV1 + 2des français  
*Mardi matin* : terminales HGéo + 2des mathématiques  
*Mardi après-midi* : terminales maths + 1ères LV2 en L, LV2/maths en ESL, maths en ES, SVT/Phy en S, éco-droit en STMG, bio en ST2S.  
*Mercredi matin* : terminales littérature en L, Ses ou littérature en ESL, SES en ES, phch en TS, spécialité en STMG, bio en ST2S.  
*Mercredi après-midi* : épreuves de français pour les redoublants de terminale.  
*Jeudi après-midi* : terminales LV2 + 1ères générales Hist Géo, 1STMG gestion, 1ST2S STMS.  
*Vendredi matin* : 1ères SES pour les ES, terminales SVT pour les S, éco-droit pour les STMG, STMS pour les ST2S. + 2des LV1 1h, LV2 1h.  
*Vendredi après-midi* : terminales STMG management, terminales ST2S phch + 1ères enseignement scientifique/LV1 en ES, maths en S, management/LV1 en STMG, maths/phch en ST2S.

4) Maintien des élèves en classe : les prévenir en amont : pour une épreuve de 2 heures, les élèves restent les deux heures en classe ; pour une épreuve de 3 heures, ils doivent rester au moins deux heures ; pour une épreuve de 4 heures, ils doivent rester au moins 3 heures.

5) Organisation des sujets : comme l'an dernier, les coordonnateurs recevront des enveloppes kraft renseignées pour pouvoir ranger les sujets de leur discipline. Ils assurent les copies des sujets et le rangement dans les enveloppes en fonction du nombre d'élèves prévus dans chaque salle d'examen. Les enveloppes doivent être déposées au secrétariat de Monsieur le Proviseur Adjoint pour **le lundi 21 juillet dernier délai**. Je vous remercie de respecter ce calendrier (les épreuves ont lieu dans trois mois ce qui laisse tout le temps d'organiser un bon déroulement des épreuves).

6) Oraux blancs de français, TPE, épreuve de compréhension orale en LV : les épreuves de compréhension orale en langues vivantes sont prévues le mercredi 27 août, les salles seront aménagées avec l'aide de M. Cédrique Payet (je remercie les coordonnateurs de prendre contact avec lui dans ce sens). Les corrections seront assurées le jeudi matin 28 août. En ce qui concerne les oraux de français il faut les organiser en tenant compte de cette épreuve de compréhension orale et du calendrier des TPE à venir. Se mettre en lien entre coordonnateurs et avec le proviseur adjoint pour fixer les dates.

Fin de la réunion à 18h30.

Le proviseur du LGN

Jean-Luc Balmelle

Alerte ZIKA :



# ALERTE

## Epidémie de ZIKA

Information de la DASSNC



Pour éviter d'être infecté et/ou de transmettre le Zika virus à votre entourage :

- protégez-vous la journée et le soir avec des répulsifs sur la peau
- si vous présentez un ou plusieurs des signes suivants :
  - fièvre,
  - douleurs musculaires et/ou articulaires,
  - éruption sur la peau (tâches rouges),
  - maux de tête,
  - conjonctivite.

Consultez un médecin, pour faire un test de dépistage, qui sera gratuit si le médecin remplit la fiche de la DASS-NC pour le laboratoire.

- Eliminez les gîtes larvaires :  
videz et retournez tout ce qui peut recueillir de l'eau



**Début des cours AJIR :**

Début des cours AJIR

**A destination de vos élèves**

Si vous êtes intéressés par ce dispositif de soutien scolaire, inscrivez-vous auprès de Mme Pastor-Pasi, bureau A205.

Toute inscription entraîne la présence obligatoire jusqu'aux prochaines vacances.

Les matières assurées pour cette période sont le français, l'histoire-géographie, l'anglais et l'espagnol et les cours sont assurés comme suit :

- Les lundis, de 15h30 à 17h30, salle B203 (anglais) et salle B204 (histoire-géographie).
- Les mercredis, salle B202, de 13h30 à 14h30 (histoire-géographie), et de 14h30 à 15h30 (français, anglais et espagnol).
- Les jeudis, de 15h30 à 17h30, salle B201 (espagnol) et salle C201 (français).

**ATTENTION : Salles à confirmer !**

**DEBUT DES COURS : LUNDI 5 MAI**

**ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES CONSEILS DE CLASSE  
DE MONSIEUR GLAISSER, PROVISEUR-AJOINT  
Préparation, saisie, édition et envoi des bulletins**

**Au plus tard à J (jour ouvrable) – 3 :**

L'équipe pédagogique remplit les bulletins (notes et appréciations)

Le professeur principal suit cette opération et relance ses collègues *pour qu'à J-3* cette phase puisse être achevée. Aucune moyenne ou appréciation ne peut plus dès lors être modifiée.

*Mon secrétariat, Michèle, prépare les dossiers du conseil de classe :*

**Jour J-3 :**

- trombinoscope,
- liste de classe,
- feuille d'émargement du conseil,
- avis de l'infirmière ou de l'assistante sociale,

**Jour J-1 :**

- tableau des moyennes de la classe en 15 exemplaires,
- tableau des appréciations de la classe,
- relevé des absences et sanctions (documents fournis par le CPE)

**Jour J :**

Le conseil de classe est présidé par le Proviseur-adjoint mais est conduit par le professeur principal.

Les professeurs excusés remettent au professeur principal une appréciation concernant la classe ou le groupe. Pour chaque élève, le professeur principal propose à l'approbation de ses collègues une appréciation générale.

Des sanctions (mise en garde, avertissement, ...) ou des récompenses (TH, félicitations, ...) peuvent être également proposées.

**J+1 :**

Le professeur principal reporte en pied de page de chaque bulletin l'appréciation générale et informe mon secrétariat de la réalisation de cette opération. Le Proviseur-adjoint mentionne les sanctions sur un document annexe qui sera joint au bulletin. Mon secrétariat édite un jeu des bulletins que je signe.

**J+2 :**

Mon secrétariat remet les bulletins signés au bureau de l'élève et de l'étudiant qui se charge de faire une copie pour le dossier scolaire de chaque élève (le classement se fait avec l'aide de la vie-scolaire) et remet soit les originaux au professeur principal en vue d'être distribués lors de la remise des bulletins aux parents, soit à la vie-scolaire pour envoi par la poste (suivant l'organisation du trimestre)

Dans tous les cas, les bulletins non distribués devront être retournés au BEE.

*Concernant le traitement des bulletins non distribués, les parents sont convoqués par le CPE du niveau afin de se voir remettre ledit bulletin. Pour les bulletins retournés par l'OPT, les parents devront fournir un justificatif de résidence qui permettra au BEE de modifier l'adresse erronée.*

**ATTENTION AUX JOURS FERIES**

*Compte tenu des ponts du mois de mai et de la programmation des conseils de classe à partir du lundi 12 mai, je vous demande de remplir **les bulletins trois jours ouvrables** avant la tenue des conseils de classe afin de permettre au Professeur Principal, à mon Secrétariat de préparer correctement chaque conseil.*

LE PROVISEUR-ADJOINT  
H. GLAIESSER

**INSCRIPTIONS AUX EXAMENS - SESSION 2014**  
**Epreuves anticipées,**  
**Baccalauréats généraux et technologiques**

Cher(e) collègue,

Le registre d'inscriptions aux épreuves anticipées et baccalauréats généraux et technologiques est ouvert du lundi 28 avril au mercredi 28 mai à 16 heures. En dehors de ces dates, aucune demande ne sera acceptée, quel que soit le motif invoqué.

Pour la saisie de vos élèves :

**Accès aux serveurs** depuis le site du vice-rectorat : « <http://www.ac-noumea.nc/> » puis cliquez sur « **Inscriptions aux examens - session 2014** » afin d'accéder au service d'inscription des candidats.

Bien sélectionner dans la rubrique « Baccalauréat » : « service d'inscription des candidats au (celui qui nous intéresse) Bac ... par le lycée »

**Code établissement : 9830557N**

**Mots de passe (suivant l'examen) :**

Pour les baccalauréats des séries ES, L et S : saisir BCG 2014 (1 espace entre BCG et 2014),

Pour les baccalauréats des séries STG et STSS : saisir BTN 2014 (1 espace entre BTN et 2014),

Pour les épreuves anticipées : saisir EA2014 (sans espace)

A l'issue de chaque saisie, une fiche de confirmation individuelle d'inscription sera éditée. Cette fiche récapitulera l'ensemble des informations concernant l'état-civil du candidat ainsi que les options choisies. Il est impératif de conserver le numéro d'inscription qui apparaîtra alors à l'écran en haut à droite (ex : 000552-1)

En cas d'erreur, lors de la vérification de cette fiche officielle d'inscription, le candidat aura la possibilité de modifier sa saisie. Il devra alors saisir son numéro d'inscription et sa date de naissance. A la fin de ses corrections, il devra **rééditer une nouvelle confirmation** sur laquelle figurera le même numéro d'inscription mais suivi d'un numéro d'ordre différent.

Il importe d'être très vigilant et d'attirer l'attention de vos élèves sur l'importance de la saisie de leurs informations. Notamment sur les points suivants :

- **L'ETAT CIVIL exact** : la date de naissance, l'orthographe des noms et prénoms, l'ordre des prénoms doivent être conformes à la pièce d'identité fournie. Les renseignements précités figureront sur les documents officiels. A savoir, la convocation, le relevé de notes ainsi que le diplôme ;
- **L'ADRESSE POSTALE complète correcte** : l'adresse doit être précise et correcte. En effet, les relevés de notes des classes terminales seront transmis à chaque intéressé par le biais de la poste pendant les grandes vacances via le Vice-rectorat de Nouméa. (Les élèves de terminales souhaitant poursuivre leurs études en auront besoin pour leurs diverses inscriptions) Les relevés de notes des classes de première seront distribués à la rentrée des classes 2015 dans l'établissement et serviront à l'inscription aux épreuves du baccalauréat.
- **pour les épreuves anticipées** : le candidat devra bien renseigner la **série** qu'il présentera à l'examen ;
- **pour les épreuves terminales** : la série, le choix des enseignements de spécialité, les langues présentées (LV1, LV2, langue européenne) les options d'épreuves facultatives (EPS, DNL, langues), les notes déjà obtenues aux épreuves anticipées.

*Une attention particulière devra être apportée à la saisie de ces informations notamment concernant le choix de LV1 et LV2, à savoir que le candidat a la possibilité de présenter la langue qu'il souhaite. (Ex. : si durant l'année scolaire, l'élève est inscrit en LV1 anglais, LV2 japonais et LV3 drehu il pourra s'inscrire en LV1 drehu, LV2 anglais et LV3 japonais par exemple) Il est demandé aux professeurs de langue de vérifier le choix de leurs élèves.*

Il appartient donc à chaque candidat, sous la responsabilité de son PROFESSEUR PRINCIPAL, de vérifier l'exactitude des renseignements saisis. La signature de la confirmation d'inscription entraîne l'acceptation totale et définitive des informations énumérées sur le document.  
**AUCUNE MODIFICATION NE POURRA ETRE EFFECTUEE APRES LA CLOTURE DU REGISTRE D'INSCRIPTION, FIXEE AU MERCREDI 28 MAI A 16 HEURES.**

Dès la saisie effectuée, vous voudrez bien retourner les confirmations d'inscription éditées sous votre contrôle (PP) et visées par vos élèves (s'ils sont majeurs) ou par leurs représentants légaux, à M. ROBLOT, CPE, pour les baccalauréats généraux et technologiques et Mme PASTOR-PASI, CPE, pour les Epreuves Anticipées, accompagnées obligatoirement, pour chacun de vos élèves, des pièces suivantes :

- Une photocopie de la carte nationale d'identité, du passeport en cours de validité, du livret de famille régulièrement tenu à jour, ou d'un extrait d'acte de naissance,
- Une photocopie de l'attestation de recensement (délivrée par la mairie du domicile du candidat) ou du certificat de participation à la « journée défense et citoyenneté » par les filles et garçons âgés de 16 à 25 ans,
- une photocopie du dernier relevé de notes du baccalauréat pour les candidats issus d'une académie autre que la Nouvelle-Calédonie et/ou doublant ou triplant leur classe terminale,
- pour les candidats handicapés, le formulaire de demande d'aménagement des épreuves (cette demande particulière permet au candidat de bénéficier d'un 1/3 temps supplémentaire, de la présence d'un secrétaire assistant pendant la durée des épreuves et/ou de l'utilisation d'un matériel spécifique, ...) l'avis du chef d'établissement sera alors nécessaire.

**(les originaux ne seront pas acceptés, de même aucune photocopie ne sera effectuée par le lycée du Grand Nouméa)**

Pour chaque candidat, la restitution de la confirmation d'inscription, accompagnée des pièces justificatives est **impérative**. Elle valide sa pré-inscription effectuée sur internet.

D'autres informations concernant le baccalauréat sont accessibles (listes des épreuves, textes de référence, ...) sur le site EDUSCOL : <http://eduscol.education.fr/>

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

### **EN RESUME :**

**1<sup>e</sup> étape : période du mardi 29 avril au mercredi 7 mai (CPE concernés + Proviseur-Adjoint) :**

- distribution des fiches de préparation à l'inscription en vue de faciliter le passage en salle informatique,
- distribution des fiches de demande d'aménagement des conditions d'examen aux candidats handicapés,
- désignation des documents à fournir impérativement.

**2<sup>e</sup> étape : période du lundi 5 au vendredi 16 mai (PP concernés) :**

- utiliser le créneau retenu pour votre classe afin d'effectuer la saisie informatique (la saisie pour chaque classe est prévue durant l'heure vie de classe suivant les disponibilités. Dans le cas où le créneau est prévu pendant une heure de cours celle-ci sera remplacée en HVC)
- dès lundi 12 mai : récupération par le professeur principal des pièces justificatives indispensables à la confection des dossiers (fiche de préparation en terminales + photocopies de la pièce d'identité, de l'attestation de recensement ou du certificat de

Avenue Victor Hugo – BP KO 183 – 98830 DUMBEA – Nouvelle-Calédonie  
Tél : 41.01.00 – Fax : 41.01.01 – mél : proviseur.9830557n@ac-noumea.nc

participation à la journée défense et citoyenneté (JDC), du dernier relevé de notes du baccalauréat ou des épreuves anticipées pour les doublants + formulaire d'aménagement des épreuves pour les candidats handicapés)

- éditer la confirmation d'inscription, la faire vérifier, rectifier si nécessaire par l'élève, autant de fois que besoin puis la lui faire signer.

**3<sup>e</sup> étape : semaine du lundi 19 au vendredi 23 mai (PP + CPE concernés) :**

- retour au CPE du niveau concerné les confirmations d'inscription (fiches préparatoires + confirmations définitives) ainsi que toutes les pièces justificatives (dont le formulaire de demande d'aménagement des épreuves pour les candidats handicapés) Les dossiers par classe devront être remis complets et en main propre au CPE. Une ultime vérification du professeur principal aura lieu à ce moment en présence du CPE. Les dossiers d'inscription incomplets seront retournés au professeur principal.

**4<sup>e</sup> étape : semaine du lundi 26 au mercredi 28 mai (CPE + Proviseur-Adjoint concernés) :**

- ultime contrôle des saisies,
- remise par le CPE concerné de tous les dossiers d'inscription classés par classe à mon secrétariat pour le mercredi 28 mai, délai de rigueur,
- envoi des documents au Vice-rectorat pour le vendredi 6 juin, délai de rigueur.

**CALENDRIER DE SAISIE DES INSCRIPTIONS AUX EPREUVES ANTICIPEES DES  
BACCALAUREATS GENERAUX ET TECHNOLOGIQUES**

CLASSE - GROUPE	EFF.	PROFESSEURS PRINCIPAUX	CRENEAUX		
			Dates	Horaires	Salles
1S1 - G1	15	M. DEVAUD	Lundi 05/05	S4	D202
1S1 - G2	15	M. DEVAUD	Lundi 05/05	S5	D202
1ES2 - G1	12	M. GILLOT	Lundi 05/05	M5	C302
1S2	28	M. PONTHEAUX	Lundi 05/05	S4/S5	C301
1S4 - G2	16	M. UYTENHOVE	Lundi 05/05	S4	C205
1STMG5 - G2	14	MME ALBINET	Lundi 05/05	S2	D301
1L - G1	16	MME ARELLANO	Lundi 05/05	M4	E302
1ES3 - G1	16	MME GERMANOS	Lundi 05/05	M5	D202
1S3 - G1	15	MME SUVIRI	Lundi 05/05	M3	D301
1STMG4 - G1	16	M. FRANCESCHINI	Mardi 06/05	S2	C302
1STMG4 - G2	14	M. FRANCESCHINI	Mardi 06/05	S3	C302
1S4 - G1	16	M. UYTENHOVE	Mardi 06/05	S1	C302
1L - G2	16	MME ARELLANO	Mardi 06/05	M1	D104
1STMG1 - G1	16	MME BOIZEAU	Mardi 06/05	M3	C301
1STMG1 - G2	16	MME BOIZEAU	Mardi 06/05	M4	D202
1ES3 - G2	16	MME GERMANOS	Mardi 06/05	S4	D202
1STSS2	16	MME ROUSSEL	Mardi 06/05	M4	E202
1STSS2	15	MME ROUSSEL	Mardi 06/05	S1	D202
1S3 - G2	16	MME SUVIRI	Mardi 06/05	M5	E302
1STSS1	16	M. COUDERT	Mercredi 07/05	M3	C302
1STSS1	15	M. COUDERT	Mercredi 07/05	M4	C301
1ES2 - G2	12	M. GILLOT	Mercredi 07/05	M3	C301
1STMG6 - G1	16	M. PRIET	Mercredi 07/05	M1	E308
1STMG6 - G2	16	M. PRIET	Mercredi 07/05	M3	E308
1ESL - G1	12	MME MOUSTIER	Mercredi 07/05	M5	C301
1STMG5 - G1	14	MME ALBINET	Lundi 12/05	S3	D104
1STMG3 - G1	16	MME BA-MUNOZ	Lundi 12/05	S2	D104
1STMG2 - G1	16	MME MICHENEAU	Mardi 13/05	M1	C301
1STMG2 - G2	16	MME MICHENEAU	Mardi 13/05	M4	C302
1ESL - G2	12	MME MOUSTIER	Mercredi 14/05	M5	C301
1STMG3 - G2	16	MME BA-MUNOZ	Jeudi 15/05	M1	D104

**Je vous conseille de vous familiariser avant les saisies, avec le site (voir notice)**

M. GLAIESSER

**CALENDRIER DE SAISIE DES INSCRIPTIONS DES BACCALAUREATS  
GENERAUX ET TECHNOLOGIQUES SESSION 2014**

CLASSE/ GROUPE	PP	CRENEAUX		
		Dates	Horaire	Salle
TS1 - G1	MME PICAUVET	Lundi 05/05	M1	C302
TS2 - Gr pas de SPE	M. NIQUET	Lundi 05/05	M1	D202
TES2 - G1	M. FOLZ	Lundi 05/05	M2	E308
TES3 - G1	M. ANASTASIO	Lundi 05/05	M3	E202
TS3 - G1	M. RUFFENACH	Lundi 05/05	M4	E202
TMC1 - G2	MME TAVARD	Lundi 05/05	M5	D301
TS1 - G2	MME PICAUVET	Lundi 05/05	S2	C302
TS2 - Gr SPE	M. NIQUET	Lundi 05/05	S2	D202
TMC1 - G1	MME TAVARD	Lundi 05/05	S2	E302
TSTSS2 - G1	MME JEAN-DERUDDER	Lundi 05/05	S2	D104
TMC2	M. MAROT	Lundi 05/05	S2/S3	E308
TSTSS2 - G2	MME JEAN-DERUDDER	Lundi 05/05	S3	E202
TL	MME SONG	Mardi 06/05	S4/S5	E202
TGF1 - G1	MME REY	Mardi 06/05	M1	E308
TGF2 - G1	M. FULINI	Mardi 06/05	M1	E302
TSTSS1 - G1	MME CHATEL	Mardi 06/05	M3	D301
TGF1 - G2	MME REY	Mardi 06/05	S2	E308
TGF2 - G2	M. FULINI	Mardi 06/05	S2	E302
TS3 - G2	M. RUFFENACH	Mardi 06/05	S4	C301
TRCH1	M. AOUIZERATE	Mardi 06/05	S4/S5	D104
TSIG - G1	M. MOROY	Mardi 06/05	S4/S5	F304
TSTSS3 - G1	M. BABLITO	Mercredi 07/05	M2	E202
TES3 - G2	M. ANASTASIO	Mercredi 07/05	M5	E202
TSTSS1 - G2	MME CHATEL	Mercredi 07/05	M5	E302
TES2 - G2	M. FOLZ	Lundi 12/05	M1	E202
TESL	M. MORAND	Lundi 12/05	S2/S3	E202
TSTSS3 - G2	M. BABLITO	Mercredi 14/05	M2	E202
TRCH2 - G1	MME GRONDIN	Jeudi 15/05	M1	E308
TRCH2 - G2	MME GRONDIN	Jeudi 15/05	S1	E308

**Planning de distribution des bulletins de seconde :**

Les bulletins du premier et du deuxième trimestre sont remis en main propre aux familles. Les professeurs principaux ont un rôle essentiel à jouer pour que les parents soient informés (ne pas hésiter à téléphoner directement aux familles, en particulier celles dont vous espérez la présence) et qu'ils viennent nombreux à cette remise de bulletin. Les professeurs principaux par ailleurs feront noter sur les carnets des élèves l'information de cette réunion à destination des parents.

Vous trouverez ci-dessous le planning de distribution des bulletins qui aura lieu pour les secondes **le lundi 26 mai à partir de 17h30**. Les équipes se répartissent les bulletins ce qui laissera du temps ensuite pour des entretiens individuels avec certains parents (un professeur de français ou de mathématiques par exemple qui a deux classes de seconde peut être ensuite sollicité par des parents de la classe dont il n'assure pas la remise des bulletins).

<b>2de1 B200</b>	<b>2de2 B201</b>	<b>2de3 B202</b>	<b>2de4 B203</b>	<b>2de5 B204</b>	<b>2de6 B205</b>	<b>2de7 B206</b>	<b>2de8 E200</b>
DeSteMarie Niquet Lardy K Martin Uytenhove	Lechapt Sabatier Ohlen Gillot Kadar	Monanges Kettanjian Van Buckhave Bodin Delattre	Chalvet Albérola JeanDerudder Vieira Amiot	Léo Morand Desvals Henrotay Priest	Veyret Tavernier Lasserre Rouquette Maury Roussel	Morel O'Connor Franceschini Arellano Wané	Rougier Paumette Lefèvre HussonGrimaud Bolé
<b>2de9 E201</b>	<b>2de10 B301</b>	<b>2de11 B302</b>	<b>2de12 B303</b>	<b>2de13 B304</b>	<b>2de14 B305</b>	<b>2de15 B306</b>	<b>2de16 B307</b>
SéguraMansel Moreau Suviri Capon Christina Mme Rey	Darjana Canel Hebraud Pélicier Lindor Duchadeau	Albert Castelain Martin AC Zahi Soulisse	Picavet Bouleau Collinet Ravel Pouilly	Masson Arrighi Devaud Vagner R. Wild	Cirou Mofflin Sempéré Pébellier Colardeau	Weitman Folz Candela Munoz C. Wild	Roure Fesselier Gendre Pontheau

Le Proviseur  
Jean-Luc Balmelle

**Planning séances addictologie des secondes :**

<b>Classe</b>	<b>Date et horaire</b>	<b>Professeur concerné Par la séance</b>	<b>salle</b>	<b>Professeur principal</b>	<b>intervenant</b>
201	Mercredi 28/05 de 10h10 à 12h20	Mr Vieira Da Silva (SES)	B204	Me De Sainte Marie	
202	Mercredi 28/05 De 8h00 à 10h05	Me Ohlen (hist-geo)	B203	Me Lechapt	
203	Mardi 03/06 De 10h10 à 12h20	Mr KETTANJIAN (franç)	B201	Mr Monanges	
204	Lundi 23/06 De 8h00 à 10h05	Me Lardy (franç)	D208	Me Chalvet	
207	Lundi 30/06 De 10h10 à 12h05	Me Mofflin (hist-geo)	B203	Me Morel	
209	Lundi 30/06 De 10h10 à 12h05	Me Lardy (fçais)	B205	Me Segura-Mansel	
213	mardi 01/07 de 12h20 à 14h15	Mr O'CONNOR (français)	B102	Me Masson	
208	Mercredi 02/07 De 9h10 à 11h05	Mr Kettanjian (fçais)	B301	Me Rougier	
214	Mardi 15/07 De 13h20 à 15h15	Mr Cirou (math)	B301	Mr Cirou	
215	Mercredi 16/07 De 8h00 à 10h05	Me Veyret (fçais)	B305	Mr Weitmann	
205	Lundi 21/07 De 9h10 à 11h05	Mr Priet (pfeg)	B102	Me Leo	
206	Vendredi 01/08 De 14h20 à 16h25	Mr Gillot	B306	Me Veyret	
212	Jeudi 07/08 De 10h10 à 12h05	Mr Bouleau (hist-geo)	B202	Mr Bouleau	
211	Jeudi 28/08 De 9h10 à 11h05	Me Albert (fçais)	B206	Me Albert	
210	Vendredi 29/08 De 7h00 à 8h55	Me Pelissier (hist-geo)	B304	Mr Darjana	
216	Vendredi 05/09 De 7h00 à 8h55	M Wild	D208	Mr Roure	



A Monsieur le Proviseur Adjoint,  
A Madame le chef de travaux,  
Aux professeurs principaux de seconde,  
Aux coordonnateurs de discipline,  
A Mesdames les professeurs documentalistes,  
A Madame la CPE de seconde,  
A Madame et Monsieur les Conseillers d'Orientation

- Objet : *information orientation en classe de seconde.*

Vous trouverez ci-dessous le tableau de passage des classes de seconde au CDI dans la semaine du **7 au 11 juillet** au titre de l'information orientation. L'objectif est de présenter les différentes filières de première sur le territoire : L, ES, S-SVT et S-SI, STMG, ST2S, STI2D. Le principe retenu est deux classes au CDI pendant **deux heures**. Le principe retenu est le suivant :

- occupation de tout l'espace du CDI qui sera fermé aux autres élèves du lycée aux heures indiquées dans le tableau.

- présence d'un enseignant (ou du chef de travaux) dans les différents espaces pour présenter sa filière : **les coordonnateurs me déposeront pour le mercredi 25 juin au plus tard les noms des collègues qui assureront cette présentation**. La filière L ou ES ou S peut être présentée par des enseignants de disciplines variées (français ou langues en L ; SES ou HG en ES ; maths, physique, SVT en S). Je vais demander au lycée Jules Garnier qu'ils envoient un enseignant ou le chef de travaux pour présenter les filières S-SI et STI2D. Les professeurs qui présenteront les filières hors leur temps de cours seront rétribués en HSE (1h pour 2h de présentation). J'ai préparé un tableau avec par filière les disponibilités des enseignants, il est tout à fait possible donc d'avoir à chaque séance un représentant de chaque filière.

- présence des COP pour assurer une présentation plus générale de l'orientation en classe de seconde.

- passage des classes à l'heure indiquée. J'ai essayé de faire en sorte que le professeur principal ou le binôme puisse être présent au moins une heure. La taille de l'espace au CDI devrait permettre d'éviter des « conglomérats » d'élèves, il y aura sept lieux d'information, plus le kiosque ONISEP, cela devrait permettre une certaine fluidité dans l'espace.

	<b>Lundi 07/07</b>	<b>Mardi 02/07</b>	<b>Jeudi 04/07</b>	<b>Vendredi 05</b>
<b>M1</b>			210/213	207/208
<b>M2</b>				
<b>M3</b>	201/203	212 / 216	202/215	209/214
<b>M4</b>				
<b>S2</b>		206 / 211	204/205	
<b>S3</b>				

**Les professeurs principaux font noter date et horaire de passage au CDI sur les carnets de leur classe.**

Le Proviseur Jean-Luc Balmelle